Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-212902472-20261105-DEL2026_8_3-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 5 Novembre 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 Octobre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 25
Procurations : 2
Votants : 27

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de ceux qui ont donné procuration.

PROCURATIONS : Mme Anne LAVILLONNIERE à Mme Céline SIMONOU et Mme Sandrine ALBRECHT à M. Jean-Luc QUEMERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Michel GUILLOU.

OBJET : 2026-8-3 : DESIGNATION D'UN CONSEILLER DELEGUE A L'ENVIRONNEMENT

Par délibération du 29 avril 2026, le Conseil Municipal a décidé de créer trois postes de conseillers délégués et a procédé à leur nomination :

- Conseillère déléguée à la Culture : Mme Catherine HECK,
- Conseiller délégué à la Sécurité Routière et à la tranquillité publique : M Eric MILLERET,
- Conseillère déléguée à la Communication : Mme Marieke HERY.

M. Michel GUEGUEN, 5ème adjoint a reçu délégation du Maire pour traiter l'ensemble des affaires communales concernant les travaux, l'urbanisme et l'environnement.

Compte tenu de l'importance des enjeux liés à l'environnement, un conseiller municipal délégué dédié à cette thématique se justifie.

La délégation de M. Michel GUEGUEN sera modifiée en conséquence.

Il vous est proposé :

DE CREER un poste de conseiller délégué à l'environnement,

DE NOMMER M. Pascal NICOLAS, Conseiller délégué à l'Environnement.

POUR : 27	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

SAINT-EVARZEC, le 9 Novembre 2026

Le MAIRE,
René ROCUET